MADAGASCAR Revue de Presse détaillée juillet 2011 (du 1^{er} au 6)

SOMMAIRE

La crise politique	Page 01
Droits humains, gouvernance Prisonniers politiques, procès « <i>bis</i> » du 7 février 2009, torture, pauvreté et droit des enfants, droit à l'information	05
Actualité économique et sociale - Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales - Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement - Divers	07 07

LA CRISE POLITIQUE

1^{er} juillet : défiance vis-à-vis de l'équipe de médiation. Les diplomates en poste à Antananarivo auraient proposé que les deux principaux protagonistes de la crise, Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana ne soient pas autorisés à se présenter à la présidentielle. La CENI lance la mobilisation générale pour tenir les délais.

Marc Ravalomanana demande le remplacement de l'équipe de médiation. Dans une lettre adressée au président namibien, président en titre de la Sadc, et datée du 24 juin, Marc Ravalomanana marque sa défiance vis-à-vis de l'équipe de médiation. Il évoque les déclarations du Dr Simão concernant le non changement de gouvernement et les conditions de son retour.

Sortie de crise: les diplomates en poste à Antananarivo font des propositions. Lors de leur rencontre avec Leonardo Simão, à son départ de Madagascar, ils auraient proposé que la réunion du GIC se tienne à Antananarivo et que les deux principaux protagonistes de la crise, Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana ne soient pas autorisés à se présenter à la présidentielle.

Préparations de la liste électorale : appels à contributions. La CENI demande aux chefs de district de donner des ordres aux chefs fokontany et aux délégués administratifs communaux pour qu'ils se mettent à la disposition des délégations et démembrements de la CENI afin de faciliter l'établissement des listes. La collecte des fiches de recensement des électeurs (FRE) doit être effective le 15 juillet. Elle demande aux chefs de districts d'apporter des solutions aux questions de manque de locaux ou de manque de moyens de locomotion pour atteindre les communes et les fokontany éloignés et difficiles d'accès. Les services électoraux pourraient bénéficier de l'aide des démembrements des associations religieuses ou des organisations tel le Kmf/Cnoe. Le Père Thierry Raharison de « Justice et Paix » a déjà laissé entendre que les organisations religieuses pourraient être d'un grand secours, en cas de besoin.

Voninahitsy Jean-Eugène demande l'extradition de Marc Ravalomanana. L'ancien député, membre du Congrès de la Transition, s'est adressé au chef du gouvernement ainsi qu'à la ministre de la Justice pour qu'ils « ordonnent une extradition de Marc Ravalomanana ». [L'absence d'accord entre Madagascar et l'Afrique du Sud rendrait illusoire cette demande]

2 au 4 juillet : vers une session extraordinaire du Parlement pour adopter la loi d'amnistie et des textes essentiels pour l'organisation des futurs scrutins. Un parlement élargi pour adopter l'amnistie ? La crédibilité de la CENI toujours en cause. Feuille de route : cafouillage et incertitudes dans chaque camp politique, ainsi qu'au sein de la Sadc. Cnosc : vers un second « dialogue national malgacho-malgache » courant juillet.

Session ordinaire du Parlement s'est achevée sur le constat d'un bilan inachevé. Une session extraordinaire s'impose, notamment si le pouvoir persiste à vouloir organiser des élections avant fin

2011. Il reste à adopter le délicat projet de loi sur l'amnistie, que le gouvernement n'a pas été en mesure de déposer avant la fin de cette session. Deux autres textes, adoptés en Conseil des ministres le 1er juin, devraient également être adoptés, à savoir le projet de loi sur les partis et celui portant statut de l'opposition. Il restera enfin à débattre des projets relatifs à la Cour Électorale Spéciale (CES), dont l'adoption a été ajournée par le CST, à l'élection du premier président de la IVème République et aux législatives, à moins que l'exécutif ne change de priorité en matière électorale. Déjà soumis aux deux chambres, ces textes font encore l'objet d'une navette. Le seul « gros » texte adopté à la session parlementaire achevée est le Code électoral. Autre question en suspens : la réaction de l'exécutif face aux propositions de loi relatives aux mesures d'apaisement formulées par la Chambre Haute.

Le président du CST propose qu'un organe mixte soit créé afin de superviser la CENI dans ses attributions. Le général Dolin Rasolosoa a confié que « cette idée a déjà fait son chemin parmi des membres du CST ». Des confidences ont plus tard révélé que le conseiller spécial d'Andry Rajoelina, Norbert Lala Ratsirahonana est l'un des initiateurs de cette proposition. Cet organe serait composé d'actuels membres de la CENI auxquels seraient adjoints des représentants de la communauté internationale, des hommes politiques (notamment de l'opposition) et des notables. Le général a aussi cité les chefs d'Église, se référant probablement au Ffkm, « toujours considérés comme les vrais notables ». La société civile serait également invitée à rejoindre les rangs de la nouvelle institution. Le président, de la CENI, Hery Rakotomanana, « ne voit aucun problème majeur à l'entreprise », dans la mesure où elle apporterait un surplus de crédibilité à la CENI, et qu'elle serait susceptible de garantir des résultats d'élections incontestables, acceptés par tous, en particulier par la communauté internationale, ouvrant ainsi la voie à la reconnaissance internationale. Néanmoins à ce jour, l'opposition a toujours refusé d'intégrer les institutions de la Transition, ne serait-ce que la CENI. Les trois sièges qui lui sont réservés restent inoccupés.

Leonardo Simão: un parlement élargi pour adopter l'amnistie? Alors que le Parlement s'apprête à examiner en session extraordinaire le projet de loi d'amnistie, Leonardo Simão a déclaré sur *RFI* que cette initiative devrait revenir à un Parlement élargi qui serait mis en place avant les élections. L'émissaire ajoute: « *L'amnistie est une des mesures nécessaires prévues par la feuille de route pour bien préparer les élections. La Sadc a demandé des mesures pour une loi d'amnistie mais elle ne donne pas de détails parce que cela relève de la souveraineté nationale ». Quoi qu'il en soit, au sujet de sa portée « <i>Il faut voir quelles sont les limites posées par les lois internationales pour une loi d'amnistie* », a-t-il indiqué. Il reste donc à connaître quelle sera la réaction du Parlement et de l'exécutif face à cette déclaration qui ajoute à la confusion ambiante. Depuis plusieurs semaines en effet, la question de l'élargissement préalable du Parlement n'état plus à l'ordre du jour.

Feuille de route : le cafouillage et les incertitudes s'installent dans chaque camp politique. Ce sentiment de confusion se retrouve au sein de la Sadc qui persiste à faire signer la feuille de route malgré le flou qui entoure les amendements et les remarques que les protagonistes sont encore autorisés à faire parvenir au secrétariat exécutif. La Sadc va présenter la feuille de route amendée d'abord devant le GIC le 6 juillet, puis devant le Conseil de Paix et de Sécurité de la Sadc le lendemain, 7 juillet, lors d'une réunion extraordinaire. Leonardo Simao, attend les remarques et les opinions des principaux groupements politiques sur l'amendement de l'article 20 relatif au « retour sans conditions » de Marc Ravalomanana. Ce jeu de la Sadc prête à confusion, estime L'Express. Leonardo Simão n'a pas précisé jusqu'à quelle date les propositions sont encore recevables. Lors de sa dernière rencontre avec le Premier ministre Camille Vital, il avait tenu à préciser que « les négociations sont finies ». Les remarques seront-elles prises en compte postérieurement à la présentation de la feuille de route auprès des instances de la Sadc, sachant que la date butoir pour la signature officielle à Madagascar est toujours prévue pour fin juillet. De son côté, l'opposition fait la sourde oreille et avance en ordre dispersé. Les mouvances des trois anciens présidents, ou du moins ce qui en reste, ont chacune leurs priorités. La mouvance Ravalomanana affirme poursuivre son lobbying. La mouvance Ratsiraka semble désormais plus préoccupée par le retour de son chef, dont la Notam a été levé. Ses partisans insistent toujours sur « une rencontre au sommet des quatre chefs de file ». Rien ne garantit cependant qu'une fois au pays, l'amiral ne change son fusil d'épaule, ne laisse de côté ses revendications au sein des trois mouvances pour se consacrer aux places au sein des institutions de la transition, particulièrement au sein du Parlement. La mouvance Zafy confie que « des amendements ont été envoyées au secrétaire exécutif de la Sadc, Tomaz Salomão ». D'après le Dr Emmanuel Rakotovahiny, la teneur du texte concerne « la remise à plat des négociations, de la feuille de route et même de la Transition dirigée par Andry Rajoelina ». Quant à la présidence, elle

poursuit son projet d'organiser au plus vite des élections. Pour *La Gazette*, le régime s'attache avant tout à isoler Marc Ravalomanana et à le priver de tout soutien. Il cherche à obtenir la bienveillante neutralité de la mouvance Ratsiraka. Après avoir associé au pouvoir de Transition le frère de l'ancien président (Elysée) et son neveu Roland, il autorise l'ancien président à rentrer d'exil et annonce qu'il va restaurer sa résidence privée d'Ambodiatafana. Le pouvoir ferme enfin les yeux sur ses méfaits de naguère, ceux commis sur les Kung Fu en 1985 ou devant le palais d'lavoloha le 10 août 1991.

Cnosc: second dialogue national malgacho-malgache courant juillet. Ce rassemblement sera précédé d'assemblées générales les 8 ou 9 juillet au niveau des 6 anciens chefs-lieux de provinces. Dans le cadre de cette mise en œuvre, les objectifs de la société civile, en se référant aux termes de référence qu'elle s'est fixée¹, visent à obtenir l'adhésion pleine et entière des forces vives représentatives, dont celle la classe politique. Néanmoins, certaines conditions sont fixées pour que la Cnosc puisse s'assurer de la réussite de ce prochain dialogue, qui exige une préparation sérieuse. Cela nécessite notamment de « contacter et persuader les membres du Ffkm qui seront la tutelle morale et la balise au cours du second dialogue et un recours en cas de blocage, de créer un comité d'experts composé de juristes et d'autres techniciens. Ce comité assistera la Cnosc et l'aidera à préparer au mieux les futures négociations. Aussi, est-il important de s'assurer l'obtention de la neutralité et l'adhésion des forces armées vis-à-vis des démarches tant locales qu'internationales et veiller à une bonne représentativité et crédibilité des groupes politiques et civiles invités à y participer ». La société civile, restée longtemps dans l'expectative, reprend l'initiative mais les forces vives sollicitées se perdent en hésitations, constate Le Courrier. Certaines, comme Justice et Paix, liée à l'Eglise catholique, donne déjà des signaux en faveur des préparatifs des élections.

Lalao Randriamampionona a affirmé que la Cnosc autofinancera les assemblées générales qui se tiendront les 8 et 9 juillet. Elle a cependant précisé que d'autres sources de financement seraient les bienvenues.

Les Américains clarifient leur position. Ils confirment leur intention de ne pas abandonner leurs relations avec Madagascar, malgré les divergences diplomatiques sur la sortie de crise. Ils restent pourtant fermes pour ce qui est de leurs idéaux démocratiques. Eric Stromayer, chargé d'affaires à l'ambassade américaine, sur le départ pour une nouvelle affectation, alors que le poste d'ambassadeur reste toujours vacant, tient à préciser : « A travers notre assistance, le peuple américain continue de se tenir au chevet du peuple malgache. [...] Malgré la crise, depuis quelques années, les États-Unis offrent plus d'assistance bilatérale au peuple malgache que tout autre pays, soit un total, en 2010, d'environ 85 millions de dollars », laissant entendre une forte présence sur le terrain, à travers notamment l'USAID et le Peace Corps, sans passer par le gouvernement de la Transition, que les Etats-Unis se refusent toujours à reconnaître. « La politique des États-Unis envers l'Afrique et Madagascar [...] est basée non sur des intérêts spéciaux, mais sur les idéaux et principes qui se trouvent au cœur même de la démocratie américaine », se défend le diplomate. Un autre chargé d'affaires doit remplacer Eric Stromayer. Jean Rakotondrabe, président de la Commission des Affaires étrangères et des Relations internationales du Congrès soutient que « personne n'a demandé officiellement le départ des Américains ». « Par contre, nous n'avons pas de leçon à recevoir d'eux en matière de démocratie. Nous avons également la nôtre pour ne citer que le cas du gouvernement d'union nationale, regroupant des sensibilités issues des différents horizons », rétorque-t-il. « La liberté d'expression est palpable. Loin de la situation du temps du précédent régime », se défend-il. L'aide américaine pour la sécurité alimentaire a touché près de 100.000 familles dans le Sud et l'Est de Madagascar. Les projets américains dans le domaine de la santé interviennent dans 1.150 communes et une fois entièrement opérationnels d'ici deux ans, ils couvriront 73% de la population, surtout dans les zones rurales éloignées. Ces efforts ont fourni de l'emploi à plus de 10.000 personnes.

5 & 6 juillet : l'UA réexamine le dossier malgache pour la 1^{ère} fois depuis mars 2010. La grève des douaniers suite à la découverte de conteneurs de bois de rose à Maurice affecte l'activité des entreprises franches. Controverses sur l'interception supposée d'un ancien ministre clé du régime Ravalomanana.

Réunion ce jour du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine. L'organe, présidé par Ramtane Lamamra, devait se réunir le 6 juillet et donner de nouvelles indications sur le sort de la feuille de route, que des zones d'ombre entourent encore. L'ancien président mozambicain Joaquim

¹ Cf blog Justmad « articles remarqués » juillet 2011 - http://storage.canalblog.com/88/54/448497/66215273.pdf

Chissano, médiateur mandaté par la Sadc, sera présent dans la capitale éthiopienne pour faire part du processus d'élaboration de la feuille de route. Les parties malgaches également, de manière officieuse. Yvette Sylla, ministre des Affaires étrangères, se trouverait sur place. Du côté de Marc Ravalomanana, une délégation composée de ses conseillers, dont le magistrat Benjamin Andriamihanta et Olivier Andrianarisoa, ferait également le déplacement. C'est la première fois que l'UA, du moins le CPS, réexamine le dossier malgache depuis mars 2010. À l'époque, le CPS avait établi une liste de 109 personnalités du régime contre lesquelles il avait décrété des sanctions pour les obliger à revenir à la table des négociations. Mais les mesures étaient devenues inopérantes faute d'adhésion de la communauté internationale. D'autant qu'entretemps le dossier avait été confié à la Sadc. Outre la position de l'UA, la réunion du CPS permettra aussi d'avoir une idée plus précise de la position de la Sadc. Le cas du retour « sans conditions » de Marc Ravalomanana évoqué par le Sommet de Sandton des 11 et 12 juin, avait notamment provoqué une vague d'incompréhensions dans les états-majors politiques. Et l'interprétation donnée par Tomaz Salomão, secrétaire exécutif du bloc économique régional, relayé par Leonardo Simão, n'avait fait qu'ajouter à la confusion. Les étatsmajors politiques se montrent discrets, contrairement aux autres rendez-vous continentaux qui avaient examiné le dossier de la transition malgache. La réunion du GIC, annoncée pour le 7 juillet, n'a pas été confirmée, elle sera probablement reportée.

Ébullition chez les douaniers. Suite à la découverte de 6 conteneurs de bois de rose à Maurice, en partance pour la Chine, la Douane malgache a été mise en cause par le gouvernement de Camille Vital. Le receveur des Douanes de la capitale a été limogé, provoquant le déclanchement d'un mouvement de grève. Les personnels de la direction générale des Douanes ont tenu un sit-in. Les négociations sont dans l'impasse. Parmi les requêtes des grévistes figure la mise en place d'une commission spéciale d'enquête concernant cette exportation illicite. Les employés affirment être en mesure d'apporter des informations utiles. Une proposition qui avait reçu l'accord du ministre des Finances. Ils réclament en outre une sécurité plus grande dans l'exercice de leurs fonctions et un statut particulier qui leur offre des garanties par rapport aux pressions qu'ils subissent.

Quant à la cargaison de bois de rose qui allait prendre la destination de l'Asie, elle rebroussera chemin suite à la mission d'intervention du ministre de l'Environnement, des eaux et forêts qui a du faire deux fois le déplacement à Maurice auprès des autorités compétentes. Le général Herilanto Raveloharison, ministre de l'Environnement, s'est déclaré satisfait de sa mission mais il prévient : il n'est pas de son ressort de divulguer le nom des commanditaires de cette expédition frauduleuse. Tous les dossiers sont entre les mains du Bianco et il lui reviendrait d'en décider, a-t-il expliqué. Ces dossiers pourraient également intéresser la SAMIFIN, laisse-t-il entendre.

Le mouvement de grève affecte durement l'activité des entreprises franches. Des pertes d'emplois massives sont à craindre pour ces entreprises qui travaillent à flux tendus. Blocage des exportations, menace de pénuries de matières premières, dépenses supplémentaires pour les opérations logistiques sont parmi les conséquences de cette manifestation qui survient dans un secteur déjà très affecté par la suspension de l'AGOA.

Nouvelle initiative de médiation de la CNOSC : des membres de l'Escopol sont dubitatifs. Ils ne croient pas que la société civile puisse reprendre la main, après l'échec de son « *Dialogue national* » de Vontovorona. Ils mettent une nouvelle fois en doute la neutralité de leurs dirigeants et les suspectent de vouloir prolonger la crise. Les membres de la CNOSC ne renient pas leurs appartenances d'origine mais, expliquent-ils, c'est le travail en commun, la confrontation des idées, la dialogue, qui peuvent aider à jeter des ponts entre courants opposés.

Le Kmf/Cnoe propose un cadre consensuel validant la liste électorale. « Une commission devrait évaluer les tâches de la CENI », a déclaré Jean Fidèle Rakotoniaina, membre de l'Organisation, pour qui la fixation de la date des élections devrait être subordonnée à la fiabilisation des procédures d'établissement de la liste. La structure temporaire préconisée serait composée de membres du gouvernement, de la CENI, mais également de représentants des partis, de la société civile et de la communauté internationale. La multiplication des propositions autour de la CENI manifeste clairement le manque de confiance de l'opinion à son égard, note L'Express. Dolin Rasolosoa, président du CST, a suggéré pour sa part la création d'un organe mixte pour « superviser la CENI dans ses attributions ». Ces différentes propositions peuvent-elles converger et déboucher sur un consensus ?

Communales le 12 novembre ? Andry Rajoelina a donné aux 119 chefs de district et au président de la CENI l'ordre de clôturer la confection d'une liste électorale fiable et crédible le 31 juillet. Nombre d'observateurs ont le sentiment que la présidence, qui s'en tient à l'organisation d'élections en 2011,

pourrait décider d'organiser les municipales mi-novembre. Une manière de ne pas se faire reprocher de ne pas respecter ses engagements, estime *Midi*, qui rappelle cependant que cette éventualité semble contradictoire avec la déclaration du Dr Leonardo Simão selon laquelle il appartient aux Nations Unies de fixer le calendrier électoral.

L'ancien ministre de Marc Ravalomanana, Hajanirina Razafinjatovo, arrêté par des éléments du CIS (Central Intelligence Service), à l'aéroport de Nosy-Be ? L'information du quotidien Midi est contestée. Réfugié aux Etats-Unis, il était de passage à Madagascar et devait embarquer sur un vol pour Johannesburg, afin de rejoindre l'Université de Cambridge en Angleterre. Frappé d'un mandat d'arrêt et d'interdiction de sortie du territoire depuis les événements de 2009, on a longtemps ignoré où il se trouvait. Ordre aurait été donné de diriger l'ancien ministre par voie terrestre vers Antananarivo. Ancien cadre de Tiko, Marc Ravalomanana élu président l'avait nommé à plusieurs postes de responsabilité. Haja Razafinjatovo a été ministre des Postes et Télécommunications, puis de l'Education Nationale et des Finances et du Budget. L'acquisition de Force One II serait à son actif. Il avait été directeur de campagne pour la présidentielle de 2006. La PAF précise cependant que Hajanirina Razafinjatovo n'a pas fait l'objet d'une arrestation car aucun mandat d'arrêt n'avait été lancé à son encontre, il était seulement frappé d'une interdiction de sortie du territoire. Des proches de l'ancien ministre ont par ailleurs indiqué que ce dernier aurait pu quitter discrètement la Grande Ile en passant par les Comores et le Yémen, pour terminer sa course en Allemagne, après avoir été refoulé à plusieurs reprises à l'aéroport de Nosy Be. L'homme aurait gagné les Comores à bord d'un bateau pour rejoindre ensuite le Yémen et l'Allemagne par voie aérienne. Le silence du pouvoir sur l'arrestation de ce proche de Marc Ravalomanana tend à laisser penser que l'ancien ministre aurait réussi à se faufiler entre les mailles du filet, écrit La Gazette. Le quotidien rappelle que lors de l'élection présidentielle de décembre 2006, la confection de la liste électorale informatisée avait été confiée à la société informatique appartenant à son épouse. Cette liste aurait permis à Marc Ravalomanana de rééditer son score électoral de 2001. L'ancien ministre a été enseignant au département informatique de la Faculté des Sciences de l'Université d'Antananarivo.

Un diplomate américain rappelé à l'ordre par le pouvoir. Les réticences de Washington à reconnaître le régime de Transition commencent à irriter Andry Rajoelina, selon la *LOI*. Le conseiller culturel de l'ambassade a été convoqué fin juin par la ministre des Affaires étrangères, Yvette Sylla, et son collègue de la Défense. Le diplomate a été mis en garde contre toute immixtion dans les affaires intérieures du pays. Ils l'ont accusé d'avoir troublé l'ordre public en se rendant courant mai auprès d'étudiants en grève.

La famille Rajoelina tentée par les sectes, affirme la *LOI*. L'attrait de la famille du président pour les Eglises « *mineures* » est de plus en plus marqué. Du coup, des ministres lui emboitent le pas. Les gourous de plusieurs sectes trônaient le 26 juin aux côtés des ambassadeurs et du médiateur de la Sadc à la tribune officielle de la fête nationale. Auparavant, les chanteurs liés aux nouvelles Eglises évangéliques avaient tenu le haut du pavé. Catholique, le président de la HAT fréquente peu sa paroisse. Dès avril 2009, il avait autorisé la réouverture de la FPVM ((Fiangonana Protestanta Vaovao eto Madagasikara) qui avait été interdite par Marc Ravalomanana en 2005 parce que dissidente de la Fjkm dont il était le vice-président laïc². Sa mère, Nicole Rajaona, fréquente assidument cette Eglise protestante, avec sa cousine, la ministre de la Justice, Chrisitine Razanamahasoa. Le ministre des Travaux publics participe également aux activités de cette Église. Phénomène de mode, des ministres (anciens et actuels) ont créé des cellules de prières dans leur ministère, à l'instar de l'ancien ministre de la Sécurité intérieure, Organès Rakotomihantarizaka. Même le chef d'Etat Major de l'Armée, le général Ndriarijaona, fréquente la FPVM. La TV nationale retransmet régulièrement des séances de prières et de désenvoutement auxquelles participent des membres de la famille Rajaona.

DROITS HUMAINS, GOUVERNANCE

Les « *Maherifon'ny Firenena 2009* » réclament la libération des détenus politiques. L'association regroupe toutes les victimes de la crise de 2009. Elle recense 97 détenus politiques dont elle réclame

_

² Les autorités considéraient alors la FPVM comme une menace pour l'ordre public. Un temple de la capitale a été fermé manu militari. Il était notamment reproché à l'Eglise de débaucher des pasteurs et des fidèles de la Fjkm. En décembre 2010, la FPVM a été au centre d'une controverse concernant une vidéo tournée dans l'église d'Antaninanandrano lors d'une cérémonie de délivrance. Un film qui met en scène deux femmes quadragénaires préalablement brutalisées, sous les ordres d'un homme qui les humilie en leur faisant exécuter des positions pornographiques. Quatre personnes impliquées dans l'affaire ont été placées en détention préventive à la prison d'Antanimora.

la libération. 61 d'entre eux sont incarcérés à Tsiafahy et 31 à Antanimora. La majorité de ces détenus sont toujours en détention provisoire. Parmi eux : Ralitera Andrianandraina, les généraux Heriniaina Raoelina et Noël Rakotonandrasana et le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina. Par ailleurs, l'association revendique le respect de l'équité dans plusieurs procès, notamment celui de la tuerie du 07 février. « *Maherifon'ny Firenena 2009* » dispose d'un organe juridique qui compte plusieurs magistrats et avocats chargés de suivre les dossiers. (01/07)

Procès « bis » du 7 février 2009 : un autre président et 4 nouveaux assesseurs pour la Cour Criminelle Ordinaire. Condamnés par contumace cette l'affaire, le général Raoelina et les colonels Andriamihoatra et Djadifara ont fait opposition à l'arrêt rendu le 28 août 2010 par la Cour Criminelle Ordinaire (CCO), à l'issue d'un procès marathon. Lors u nouveau procès, les 7 et 8 juillet, on s'attend à des éléments nouveaux qui permettront de lever tout ou partie de certaines zones d'ombre qui n'ont pas été élucidées en 2010. La Cour aura un nouveau président et 4 assesseurs ont été tirés au sort. *Midi* estime que l'audience de ce 7 juillet ne devrait même pas se tenir car la Cour Suprême ne s'est pas encore prononcée sur le pourvoi en cassation formulé le 22 juin 2010 par la défense contre l'arrêt de renvoi devant la CCO rendu par la Chambre d'accusation. Il y aurait donc vice de procédure pour la tenue de ce second procès. Lequel pourrait être suivi d'un troisième dans la mesure où Marc Ravalomanana a aussi le droit de faire opposition car il n'avait pu assister à son procès en août 2010, pas plus qu'il ne pourra être présent en juillet 2011. (01/07)

L'État élude la question de la torture. La ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, a reçu des émissaires de la Fédération internationale de l'ACAT et de la Coalition internationale pour la lutte contre la torture. Il se dégage de ces rencontres que son département esquive la question relative aux accusations portées par ces organisations internationales. D'après Lucien Rakotoniaina, directeur des droits humains et relations internationales du ministère, « La question relative aux droits de l'Homme est très vague pour ne pas dire catastrophique ». Il indique que « le département de la Justice fait les efforts nécessaires afin d'éradiquer ce fléau ». Il met en avant les « actions positives menées par Madagascar dans la lutte contre la torture », en l'occurrence la ratification de divers accords et adoption de lois. (06/07)

Vente d'enfants impliquant un membre du Congrès de la Transition : démenti du parlementaire mis en cause. La Gazette, qui avait fait état de cette « transaction » sur la foi d'une plainte déposée par une association de défense des droits humains. L'intéressé s'est présenté au siège du quotidien muni de justificatifs. Il affirme que les accusations dont il fait l'objet relèvent de la malveillance et sont destinées à torpiller sa carrière politique. (02/07)

Après le Système des Nations Unies, l'Unicef dénonce à son tour l'accroissement de la pauvreté (+ 7.8% en 5 ans) et ses conséquences sur les enfants. Sérieusement préoccupée par l'accroissement des cas de violence envers les enfants, l'Organisation appelle à la prise de responsabilité de tous à tous les niveaux. Elle pointe du doigt l'inertie du gouvernement face à la violence qu'ils subissent au quotidien. Elle rappelle que cette année 138.000 enfants ont abandonné leur scolarité et que la pauvreté touche 84,5% des enfants de moins de 5 ans et 82,1% des enfants de 5 à 14 ans. « Depuis la crise politique, les mécanismes de protection sociale ont été affaiblis, et le risque pour les enfants et les mères d'être exposés à la violence se sont accrus », accuse le rapport. L'Unicef indique que ses partenaires lui ont fait part de « l'augmentation du nombre d'enfants victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, particulièrement dans certains sites miniers et touristiques». La Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance (PFSCE) exprime elle aussi son indignation face aux actes de non-respect des droits de l'enfant. Ils méritent plus de protection contre toutes formes de violence comme il est stipulé dans la Convention des droits de l'enfant ratifiée par Madagascar en 1991.

Nadine Ramaroson, ministre de la Population et des Affaires sociales, réplique que « 720 centres pour dénoncer l'abus envers les enfants ont été créés jusqu' à aujourd'hui. Ces centres incitent ainsi les gens à dénoncer le non respect du droit des enfants et des femmes ». (05/07)

Le ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa, tente de remettre de l'ordre au sein de la société afin d'endiguer les abus sexuels sur mineurs. Dans une intervention auprès du CST, elle a annoncé avoir adressé récemment une circulaire aux magistrats, dans laquelle elle prône la fermeté des juridictions à l'encontre des personnes soupconnées de tels agissements. (05/07)

³ Cf Blog Justmad, revue de presse Juin 2011, « *Droits humains* », page 27.

Les journalistes sont en difficulté. Lors de l'inauguration du centre de presse malagasy, le représentant par intérim du Pnud a constaté que les journalistes assument tant bien que mal leurs responsabilités dans des conditions matérielles et financières difficiles, exacerbées par le contexte sociopolitique et économique. Selon Corneille Agossou, le droit à l'information se trouve au cœur de la gouvernance. Une information pour mieux comprendre, pour savoir, pour mieux participer aux décisions, pour élargir les choix qui s'offrent à chaque individu et pour mieux choisir. Donc « pour le besoin du développement humain durable tout simplement » a conclu le représentant du Pnud, tout en attirant l'attention sur la responsabilité des journalistes dans l'atteinte des OMD. C'est pour cette raison que les ambassades des Etats-Unis et de France, le PNUD, la Banque mondiale et le WWF se sont associés pour la création d'un centre de presse à Madagascar. Les professionnels en journalisme ainsi que les étudiants en communication peuvent accéder gratuitement à diverses données, une connexion à Internet illimitée ainsi qu'à des chaînes télévisées par satellite. « Les scissions au sein de la presse et souvent le manque d'informations fiables n'ont fait qu'intensifier les tensions et compliquer le processus de résolution des problèmes fondamentaux qui se trouvent au cœur de la crise », a déclaré le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis. (01/07)

Les maires ne sont pas autorisés à mettre en vente les terrains titrés et bornés au nom de la commune. Certains ont enfreint cette décision et pourraient être poursuivis en justice, après saisine du Bianco. D'autres vont même jusqu'à vendre des terrains domaniaux appartenant à l'État. Les ventes sont liées à la conjoncture politique. « Malgré la décision de l'État de suspendre les terrains communaux, certains veulent profiter de la transition pour aller au-delà de la loi et pratiquent la corruption », indique le coordonnateur national du Programme National Foncier (PNF). (02/07)

ACTUALITE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Relations avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales

Saraha Georget Rabeharisoa, présidente du parti Vert Hasin'i Madagasikara, met le cap sur l'Asie. Un voyage à caractère économique qui la conduira dans quelques pays émergents dont la Malaisie, la Thaïlande et la Chine. La candidate déclarée aux futures présidentielles envisage de rencontrer des opérateurs économiques et investisseurs susceptibles d'investir à Madagascar. Le déplacement s'inscrit dans le cadre de la recherche des opportunités permettant à la Grande lle de bénéficier du boom économique de ce continent. Avant son départ, elle a déclaré : « nous ne devons pas nous presser de vendre, ni conclure un accord quelconque en matière d'exploitation du sol et du sous-sol tant que nous ne connaissons pas le potentiel géologique de notre pays. Soyons d'abord conscient de nos potentiels géologiques pour mieux négocier, choisir et coordonner les investissements. [...« Les redevances et autres retombées liées à l'existence de ces grands investissements doivent être bien gérées pour permettre un développement durable et à l'amélioration significative du bien-être de tous. Bâtissons avec les ressources non renouvelables notre développement durable, optimisons les fruits des exploitations en cours pour le bien-être de tous et préparons parallèlement notre développement écologique dès maintenant. Nous devons travailler correctement pour que la croissance qui en découle ne soit pas fragile, inégalitaire, déséguilibrée et en partie fictive ». (04/07)

Duel pour le leadership de la COI: malgré son faible impact international, l'organisation régionale suscite les convoitises de certains de ses membres, notamment en raison des financements européens qu'elle est en mesure de drainer, indique la *LOI*. La succession des crises politiques à Antananarivo paralysant la diplomatie malgache, Maurice se retrouve en tête à tête avec Paris et son antenne locale, le Conseil Régional de La Réunion, dans la course au leadership de cette organisation régionale, où les Seychelles et les Comores font plutôt de la figuration. (04/07)

Questions foncières, contrats miniers et pétroliers, ressources naturelles, environnement⁴

Ressources minières : fabuleuses découvertes dans le sud-est du pays, annonce le groupe indien Varun Industries. Sur une superficie de 62,5 km², il annonce avoir découvert sur ses blocs miniers un gisement de sable de minéraux lourds qui est une source importante de zircon, de titane,

Justice et Droits de l'Homme à Madagascar

de thorium, de tungstène, de terres rares, des minéraux industriels tels que diamant, saphir, grenat et occasionnellement des métaux précieux ou des pierres précieuses. Varun estime à 266,8 millions de tonnes les gisements de minéraux lourds découverts dont 221 millions d'ilménite, 1,84 de rutile, 1,84 de leucoxène, 9,2 de monazite, 18,4 de zircon, 9,2 de spinelle et 2,76 de sillimanite. Ces éléments sont utilisés dans une gamme de matériels tels que le guidage de précision des armes, les lasers, les radars, la voiture hybride, les turbines des éoliennes, les moteurs des véhicules électriques, les écrans plats et les iPads, les équipements de diagnostic et de traitement médical, les produits pharmaceutiques... Le vice-président du groupe n'a pas caché son optimiste. « Nous nous attendons à ce que la demande mondiale en métaux rares augmentera de 12,5 % d'ici 2015. Qui plus, la pénurie aigüe de ces éléments peut prolonger dans la mesure où le développement de nouvelles mines prend au minimum entre 5 et 10 ans », déclare-t-il. 97 % des terres rares sont jusqu'à présent fournis par la Chine et le reste par l'Inde. Mais récemment la Chine a restreint ses exportations et fermé certaines de ses usines qui traitaient ces éléments en déclarant qu'ils s'agissent de minéraux stratégiques. (06/07)

Après Maurice, c'est au tour de Tolagnaro d'être de nouveau le théâtre de trafics de bois de rose. 180 rondins ont été découverts à la suite de renseignements donnés par un particulier. Il y a quelques mois, Tolagnaro avait été secouée par une manifestation populaire qui exigeait la démission du chef de région accusé d'avoir vendu les bois de rose saisis et stockés dans un endroit sécurisé. (01/07)

Trafic des richesses naturelles malgaches : Voahary Gasy se dote de trois avocats. Lutter contre les trafiquants n'est pas aisé, surtout lorsque ces derniers ont des avocats très puissants. C'est ainsi que l'Alliance a mis en place un espace de concertation dénommée « accès à la justice et aux informations et la participation publique ». L'objectif est d'encourager les citoyens à poursuivre la lutte malgré les problèmes qu'ils rencontrent fréquemment au niveau de la Justice. (01/07)

La politique pour combattre les feux de brousse reste sommaire. Les États-Unis interpellent le pouvoir. Les points d'incendie provoquant les feux de brousse recouvrent actuellement les 2/3 de la Grande Ile, selon le système d'alerte géré par Conservation International, le ministère de l'Environnement et des Forêts et l'USAID. Le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis a critiqué la gestion de ces incendies. « L'autorité doit avoir une politique claire et efficace afin de lutter contre les feux de brousse. En effet ceux-ci menacent chaque jour les aires protégées », a-t-il indiqué. Le représentant résident du WWF pointe du doigt l'insuffisance de ressources pour gérer ce fléau. « La lutte représente tout un exercice, de la sensibilisation de la population locale au renforcement de la politique ainsi que de la loi déjà existante, et notamment un grand projet socio-économique », conclut-t-il. (01/07)

La déperdition forestière s'étend. Au moins 524.700 hectares de forêts ont disparu en 11 ans. La forêt malgache ne couvre plus que 9 millions d'hectares, dont 300.000 hectares de reboisement. Ces deux dernières années, cette déperdition a concerné les forêts des zones Mananara, Fort-Dauphin, Morondava, alors qu'auparavant elle était plutôt concentrée dans les régions Sava et Atsimo Atsinanana. Les trafics de bois précieux ont favorisé les cultures sur brûlis, principale cause de déperdition. « Les paysans riverains ont profité de l'anarchie causée par les trafiquants qui ont pénétré jusque dans les parcs protégés, pour effectuer des Tavy, premiers facteurs de déperdition forestière. La faune est aussi concernée par ces actions de destruction », explique le président de l'Association des ingénieurs forestiers. Conscient de cette situation, ils affirment être victimes de la politisation de l'administration. (04/07)

Divers

Le taux de progression de l'électrification en milieu rural a connu une réduction durant les deux dernières années, passant de plus de 7 % en 2009 à 4 % en 2010. L'inadéquation du nombre de nouveaux branchements par rapport à la création de nouveaux ménages en est la première explication. Par ailleurs, le faible pouvoir d'achat des abonnés et leur paupérisation favorisent la suspension des branchements déjà installés. « Nous sommes confrontés à des problèmes de paiement. Les abonnés rencontrent des problèmes financiers et procèdent souvent au paiement en nature, par exemple en nous donnant leurs volailles », témoigne un opérateur. Les défaillances s'accentuent chez les opérateurs. Sur une vingtaine de sociétés, 10% sont déclarées défaillantes : soit elles ont cessé de fournir le service, soit elles fournissent un service de qualité médiocre. Le nombre

de fournisseurs est en baisse, en raison de concentrations. Les fournisseurs œuvrant dans le thermique sont confrontés à de graves difficultés, du fait du coût élevé de l'énergie. La vulgarisation des énergies renouvelables est bloquée par l'insuffisance de moyens financiers. (01/07)

Finances publiques: Fonds de Développement Local (FDL) détourné. 47 communes bénéficiaires sont pointées du doigt. Leurs maires font l'objet d'enquêtes auprès du Bianco. Dans l'immédiat ces communes seront exclues du FDL et leur maire pourra être remplacé par un PDS désigné par l'Etat. On note par ailleurs que les communes souffrent d'un faible taux de recouvrement fiscal. Selon le directeur général du FDL, il s'établit en moyenne entre 10 et 17 %. « Le manque sensibilisation constitue le premier facteur de la faible performance des communes. Les contribuables ne savent pas à quoi serviront les recettes », a-t-il indiqué. La Coopération Suisse participera en 2011 à des actions de sensibilisation et à la réalisation du recensement fiscal dans 150 communes. (01/07)

Air Madagascar a restitué l'un de deux Boeing interdits de ciel européen à son propriétaire, la Munzun leasing one. La compagnie poursuit la mise en œuvre de son programme de sauvetage. (02/07)

Cri de détresse du président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM). Le ministère de l'Économie est dans l'incapacité d'apporter une solution. « Le secteur industriel subit sévèrement l'effet de la crise. Nos marges ont beaucoup diminué et du chômage technique est constaté. Et par dessus tout, il n'existe aucune mesure incitative de la part de l'État. Nous demandons aujourd'hui au ministère de nous aider », déclare son président à l'adresse du ministère. Pierrot Rajaonarivelo rétorque que l'actuel gouvernement a pour vocation de gérer les affaires courantes et de mettre en place un processus pour la préparation des élections. Le ministère ne peut aujourd'hui procéder qu'à la création d'une « Cellule technique de réflexion et d'appui au secteur privé ». Le SIM continue de revendiquer, entre autres, « l'exonération totale des droits de douane et taxes à l'importation sur les équipements, accessoires d'usine, pièces de rechange et matières premières utilisées pour la fabrication de produits locaux ». Les industriels dénoncent la concurrence déloyale, la délivrance abusive de certificats de « consommabilité » et la sous-facturation de certains produits importés. (06/07)

Sources: L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Le Monde.fr, Mediapart, Jeune Afrique, RFI, Zinfos974.

Taux de change : au 06/07/2011, 1 euro = 2815 Ariary (cours pondéré)